



Chers habitantes, habitants,

Comment commencer ce bulletin sans penser à Claude PILLOUD et à son éditorial de janvier 2004?

*« Une nouvelle année commence, elle en chasse une autre.*

*Voici venue l'époque du bilan pour l'année écoulée à laquelle on ne peut rien changer et des projets pour celle qui débute, dont nul ne sait grand-chose, ce qui permet de tout espérer.*

*Les vœux et désirs que nous avons formulés pour 2003 se sont-ils réalisés...*

*Que souhaitons nous pour 2004 ?*

*Chacun de nous a sa réponse propre, différente les uns des autres. »*

Ce bulletin est en partie un hommage à un homme qui pendant des décennies a été au service de la commune, à votre service.

La deuxième partie nous permet de vous informer sur un certain nombre de dossiers terminés, en cours, à venir et partager avec vous sur la vie du village...

Je remercie l'ensemble des associations et le comité des fêtes qui fait le lien entre elles afin de nous proposer un grand nombre d'animations dans le village. Vous pourrez découvrir le calendrier des manifestations 2024 déjà bien complet.

Je compte sur chacun d'entre vous pour venir les soutenir par votre présence !

L'année 2024 sera comme toutes les autres : nous devons faire face à des imprévus, des difficultés, des catastrophes et nous saisissons les bonnes nouvelles et bons moments que je vous souhaite nombreux.

Je vous invite et j'espère vous voir nombreux à mes vœux le dimanche 14 janvier à 11h.

Je terminerai comme j'ai commencé, avec les propos de Claude :

*« Je vous souhaite tout simplement de profiter au maximum du temps qui passe sans trop se poser de questions, en espérant que les mauvais moments passent le plus vite possible et que les bons vous paraissent une éternité.*

*Bonne année à tous. »*

# Adieu et merci CLAUDE

Claude était un personnage de caractère !



## SON PARCOURS D'ELU

Alors qu'il reprend la ferme familiale en 1987, se marie en 1989, c'est en 1991 que Claude Pilloud est élu maire de Chaux du Dombief après être entré au conseil municipal en 1983, puis être devenu 2ème adjoint en 1989. Sa fonction de maire, il ne l'a exercée qu'en 2022, après des ennuis de santé en 2020 et la nécessité de prendre soin de lui (ce qu'il ne s'autorisera pas vraiment...).

Membre fondateur de la première communauté de communes du Massif de Trémontagne en 1992, il en deviendra président en 2001. Dès 2002, la communauté de communes s'élargit et devient La Grandvallière dont il assurera la présidence jusqu'en 2020.

Grâce à ce double casque et comme l'on dit, Claude sera toujours au courant des dossiers et des thématiques publiques qui émergeaient au fur et à mesure des mandats. On ne compte pas les projets qui ont façonné le village tel que nous le connaissons actuellement : la nouvelle école, la chaudière communale, le citypark, le tennis, la création de 2 logements, et bien d'autres ...

Quoiqu'on en pense, par ses responsabilités, il a su mener Chaux du Dombief, dont il était fier, au-devant de la scène !



## L'HOMMAGE D'UN MAIRE DU GRANDVAUX

« (...) Avec lui disparaît un homme respectueux à l'égard des autres, une personnalité toujours accessible et disponible. Il aimait ses amis avec lesquels il adorait partager de bons moments de convivialité. Plein d'humour, il avait toujours un mot, une anecdote sur Chaux du Dombief pour faire rire l'assemblée, chose qu'il faisait souvent lors des conseils communautaires avec lequel j'ai participé et soutenu depuis le début des com-com. Il s'est dévoué tout au long de ses mandats avec fidélité en gardant ses convictions. Il agissait pour le bien commun avec rigueur et efficacité, exigeant et rigoureux. Il aimait bien les « festivités » comme il disait. Chaque fin d'année avant les vacances d'été il aimait organiser une petite fête entre élus en tournant d'une commune à l'autre et certains furent mémorables...

Chaux du Dombief, la Grandvallière, le Territoire, perdent un maire, un président, un collègue, un ami. Je perds un collègue, un ami avec qui j'ai travaillé et soutenu en tant qu'élus durant toutes ces années.

A ta mémoire Claude ! »

*Jean-Jacques Charton, maire de Grande Rivière - Château*

Extrait du bulletin municipal de Grande Rivière-Château de décembre 2023

# Adieu et merci CLAUDE

Être maire d'un village pendant 31 ans, et compter 40 ans de présence au conseil municipal, ce n'est plus si courant.

## SA VIE ÉTAIT CHAUX DU DOMBIEF

Arrivé à « la chaux » à 8 ans, il grandit dans ce village qui deviendra comme son enfant. Il a ses premières amies ici, il a beaucoup de respect et d'admiration pour l'instituteur Monsieur René Jacquemet.

## LA DISPONIBILITE

Pour Claude, la mairie était un engagement quotidien. Il aimait « les gens » comme il disait. Il était toujours présent quand il s'agissait de rendre service aux habitants. Combien de Chauliers sont venus le trouver chez lui, le dimanche, le soir de Noël, à la traite, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, pour diverses demandes (« Claude, j'ai un papier à faire signer », « Claude, je suis pris dans la neige », « Claude, tu me prêtes ton tracteur », « Claude, tu m'amènes du fumier ? »).

Peu importe la demande, quand il pouvait, il le faisait ! Il n'attendait rien en retour, la satisfaction d'avoir rendu service lui suffisait.

C'est d'ailleurs là que son engagement prenait sens : « rendre service » au village, aux habitants, à la collectivité, avec une grande humilité, abnégation, une absence totale d'intérêt personnel.



C'était un homme de terrain qui ne comptait pas ses heures, le plus souvent en tenue de travail, il assurait le suivi des différents chantiers et n'hésitait pas à mettre la main à la pâte. Il a souvent et gracieusement mis son matériel personnel au service de la commune.

## LA CONNAISSANCE / LE SAVOIR

La Chaux, Claude la connaissait comme sa poche. Chaque chemin, chaque parcelle de forêt, chaque bâtiment ; il affectonnait particulièrement l'église, le cimetière, La Roche de Bonlieu « là où les premières narcisses fleurissent », le belvédère des 3 lacs où il ne manquait pas une occasion d'aller voir le soleil se coucher avec famille et amis et une bonne bouteille.

Il était comme une encyclopédie, il avait la mémoire des gens, des dates, des événements, des anecdotes. Avec Claude, c'est une page de l'histoire de La Chaux qui est perdue, comme une bibliothèque qui brûle. Espérons que là où il est, il a retrouvé les Chauliers passés avant lui et pour lesquels il avait beaucoup d'espoir. Son départ est une grande perte.

## LA RECONNAISSANCE

Les médailles, les honneurs, les costumes et les cravates, ce n'était pas pour lui ! Il les a toujours refusés. A chaque élection, il était heureux et fier de voir que les Chauliers continuaient de lui faire confiance. Les dernières élections de 2020, l'ont beaucoup fait souffrir lorsque le village s'est divisé et que certains de ses amis lui ont tourné le dos. Mais il est resté droit dans ses « chaussures », il est resté vrai, à l'écoute.



## LA CONVIVIALITE

Il aimait les moments de convivialité. Avant il y avait le banquet des pompiers, le 11 novembre chez « le bouc » et son absinthe, les fêtes du village, les méchouis en bas du champ de la salle René Jacquemet, les feux de la Saint-Jean aux cotalets.



La mairie lui a permis de jolies rencontres !

Il racontait souvent « avoir vu depuis la fenêtre de la mairie un groupe de touristes traverser la vallée en ski ». Des touristes avec qui, il a sympathisé, ces touristes musiciens « Les nomades de la lande », qui 2 années de suite ont donné un concert à La Chaux qui avait attiré beaucoup de monde. Puis ils sont revenus avec leur CD en vente à la boucherie.

Claude, ces quelques pages ne peuvent pas résumer ces 30 ans d'implication, de dévouement au service de la commune. Tu resteras dans chacune de nos mémoires. Simplement,

**Les Chauliers te disent : MAIRE-CI**

---

## ÇA, C'EST BIEN CLAUDE !

**Quelques anecdotes recueillies auprès de ceux qui ont travaillé avec lui avec une pensée émue pour l' élu mais surtout l'ami...**

Claude était très content d'avoir remis une médaille à M. Claude Cart-Lamy pour sa participation en tant que musicien aux nombreux monuments aux morts. Même si parfois « l'expression musicale » était disons un peu « chaotique », Claude estimait que cela représentait tout le charme et le pittoresque des petits villages comme La Chaux. Et que cela manquerait un jour....

Claude ne savait pas dire non. On ne compte pas le nombre de fois où il a pris son tracteur pour sortir d'un mauvais pas des automobilistes imprudents pris sur une route non déneigée....

Claude appréciait tout particulièrement les feux de la Saint Jean. Lorsqu'aucune association ne se présentait pour organiser cette fête, les membres de l'association Espérance Nature et Patrimoine, dont il faisait partie, savaient qu'il allait faire en sorte que celle-ci l'organise!

Sa devise : travailler sérieusement sans se prendre au sérieux. Pour preuve, la joie qu'il avait à faire des blagues chaque 1<sup>er</sup> avril. Comme cette année là où il demanda aux pompiers de venir en tenue vers la fontaine pour réceptionner la nouvelle camionnette... qui bien sûr arriverait plus tard. Les personnes qui le côtoyaient, qu'elles soient élus ou agents se sont tous fait prendre au moins une fois.

# 2023 EN IMAGES

## FÊTE NATIONALE

Beau succès grâce à la présence des habitants comme des touristes pour ce traditionnel rendez-vous organisé cette année par Chaux du Bon Pied.



Repa champètr d  
'ACCA a Pi d  
'Aigl a moi  
'aoù

## 30 JUIN

Un moment de sororité intergénérationnel et une ambiance très conviviale pour le premier apéro des femmes.



## 20 ET 21 MAI

Fête patronale sous le signe de la musique (mais pas que) avec le groupe Mixion Impossible (samedi soir), l'ensemble d'accordéonistes Vagues à lames (dimanche midi) et le Grandval Orchestra (notre photo – dimanche après-midi).



## 25 MARS

Loto « pour les grands » et loto des enfants organisés par l'Association des Parents d'Elèves.



Concours départemental  
Meute d'Chevreui par  
'ACCA e 'AFACC39,  
le 18 e 19 mar

Cérémonie de vœux  
e inauguratio de  
travail d'l'all  
polyvalent, l 27 avrie

### 3 SEPTEMBRE

Vide-grenier et ouverture exceptionnelle de l'expo Faune et Nature.



### 11 NOVEMBRE

Cérémonie du souvenir en présence des enfants de l'école venus chanter La Marseillaise et réciter des poèmes.

Merci aux enfants et à leurs enseignantes.



Défilé 'Hallowee  
organisé par le Comité de  
Fête le 31 octobre  
(voir page 8)



### 10 DÉCEMBRE



C'est devenu une tradition : la buvette itinérante de Noël qui accompagne la distribution des colis des anciens. Ici, le convoi a fait halte au Bas de Ville. Merci aux enfants de la garderie et à Valérie Génisset pour la confection des cartes accompagnant les colis des anciens.

### 17 DÉCEMBRE

Une belle énergie déployée par les parents de l'APE pour le marché de Noël.

### DURANT LE MOIS DE DÉCEMBRE,

Nos centenaires ont soufflé leurs bougies.

Paule Epailly 102 ans,

Catherine Losani 101 ans

Joyeux anniversaire à elles !

## HALLOWEEN *Par Blandine Chevalier, présidente du Comité des Fêtes*

Nombreux ont été les pe ts monstres, squele es, sorciers, lu ns, et j'en passe... à rejoindre les 3 défilés qui ont traversé le village pour ce e première organisa on par le Comité des Fêtes et les Pitchouns, le 31 octobre de la fête d'Halloween. Merci aux Chauliers pour leur générosité et aux familles d'être venues nombreuses au Chalet Jacquemet pour partager la soupe à la citrouille et l'apéri f convivial !

Rendez-vous en 2024 pour d'autres manifesta ons en prépara on ... Infos à venir dans les prochains numéros de la Gaze e du Dombief et sur le site internet de la commune pour nous rejoindre à l'organisa on ou pour par ciper à ce qui vous plaira. Bonne fin d'année à tous!



## CHAUX DU BON PIED *Par Richard Pe ot, président*

Le club Chaux du Bon Pied se porte bien, nous l'avons constaté lors de notre dernière AG du 17 novembre. L'effec f n'a pas changé et les perspec ves de randonnées sont bonnes grâce au dynamisme des adhérents. Nos projets pour l'année 2024 sont de par ciper à l'anima on de la fête du village, de randonner entre ciel et mer une semaine aux îles Baléares, réaliser un séjour dans les massifs de Belledonne et de la Chartreuse et enfin faire une escapade en Beaujolais en octobre au milieu des vignobles. Sans compter les sor es régulières.

Si l'envie vous prend de nous rejoindre, les portes du club sont ouvertes à tous et à toutes.

## ENQUÊTES SUR LES SITES TOURISTIQUES

Tout au long de l'année 2024, de façon irrégulière aura lieu sur le territoire de la commune une enquête sur la fréquenta on des sites touris ques afin de con nuer leur aménagement dans le cadre de l'Opéra on Grand Site (OGS). Randonneurs, ne soyez pas étonnés si vous croisez ou êtes sollicités par des enquêteurs fixes ou par des enquêteurs en promenade.

## DU CÔTÉ DE LA GRANDVALLIÈRE

*Le proje d maiso d ant avanc .*

La communauté de communes se portera acquéreur de la cure de Saint-Laurent. Sa transforma on se fera sur 2024. Il est prévu que ce e maison de santé accueille 4 médecins, 2 salles étant par ailleurs réservées aux infirmières.

*U ende -vou pou le entrepreneur d Grandvau .*

Afin de renforcer les liens entre les entreprises grâce aux échanges et aux synergies des acteurs locaux, La Grandvallière propose un café des entrepreneurs le 18 janvier 2023.



**LE GRANDVAUX EN RÉSEAU**  
CAFÉ D'ENTREPRENEURS  
ENTREPRENEURS, INDÉPENDANTS, COMMERCIAUX  
GRATUIT SUR PRÉSCRIPTION  
grandvauxenreseau@gmail.com  
LE 18.01 DE 7H30 À 9H  
À L'OFFICE DE TOURISME  
SAINT-LAURENT EN GDVX  
Région Auvergne-Rhône-Alpes  
© 2023 - Tous droits réservés - La Grandvallière

Pour suivre l'actualité de La Grandvallière, celle-ci vient de se doter d'un compte facebook :

<https://www.facebook.com/laGrandvalliere>

# TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Au 1er janvier 2024, les collectivités sont dans l'obligation de proposer à leurs administrés des solutions pour le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets de jardin) selon la loi relative à la Lutte Contre le Gaspillage et à l'Économie. Différentes solutions seront mises en place par le Sictom du Haut-Jura selon un rythme progressif sur plusieurs années.

Les déchets compostables représentent près d'un tiers du poids des déchets que nous produisons dans nos bacs d'ordures ménagères. Jetés au bac gris, ces biodéchets ne sont pas valorisés et sont incinérés.

Réduire l'impact du transport des déchets sur l'environnement, maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets, favoriser le retour au sol de la matière organique, éviter de brûler des déchets composés essentiellement d'eau. Autant d'arguments en faveur du compostage individuel et collectif. Les foyers ne sont pas dans l'obligation de composter mais sont fortement incités à le faire, dans un coin du jardin ou à l'aide d'un composteur. Ne pas hésiter à contacter le SICTOM pour trouver des solutions.

## QUELLES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS DANS LE JURA ?

**VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE :**

**Le compostage individuel**  
Tout simplement en tas ou dans un composteur.



**La gestion des déchets verts**  
Les petits volumes en compostage ou paillage et les gros volumes en déchèterie.



**VOUS HABITEZ EN APPARTEMENT :**

**Le compostage collectif**  
En pied d'immeuble.



**Le lombricompostage**  
Pour composter en appartement.



Pour tout savoir sur les modalités pratiques concernant votre territoire, contactez votre service de collecte :



**SICTOM du Haut-Jura**  
Tél. : 03 84 45 52 98  
[www.sictomhautjura.fr](http://www.sictomhautjura.fr)  
secretariat@sictomhautjura.fr



Et retrouvez les consignes de tri des biodéchets sur : [www.letri.com](http://www.letri.com)

## Le tri des emballages : encore un effort!



**BAC DE TRI** (emballages en vrac)



**CONTENEUR À VERRE**



**BAC GRIS** (ordures ménagères en sac)



**COMPOSTEUR** (à défaut : bac gris)

**DÉCHÈTERIE** (autres déchets ménagers)



Dans le Jura, tous les emballages se trient et pourtant sur le territoire du Sictom du Haut-Jura on estime que **près de 45kg/an/habitants** d'emballages et papiers recyclables sont encore jetés dans les bacs d'ordures ménagères !

N'oublions pas que correctement triés, nos déchets seront correctement valorisés. Cela permet ainsi d'économiser les ressources naturelles et de mieux maîtriser la hausse des coûts liée à l'élimination des déchets que nous produisons.

Toutes les consignes de tri sont disponibles sur le site : [www.letriplussimple.com](http://www.letriplussimple.com)

# INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX 2023

## ECLAIRAGE PUBLIC

Le passage en 2023 aux LED dans un grand nombre de rues, combiné depuis mars à la coupure de l'éclairage public une partie de la nuit a permis de diviser par 2 notre consommation de kWh sur la partie éclairage public. En effet, pour l'année 2022, la consommation a été de 60 695 kWh et pour l'année 2023, au 15 décembre, la consommation s'élevait à 29 000 kWh. Les résultats pour l'année 2024 ne seront que meilleurs avec le maintien de ces deux dispositifs.



## LES TRAVAUX DE SÉCURISATION À ILLAY ET RUE DES SAILLARDS

Les travaux sur le hameau d'Illay, avec la création de 2 doubles écluses validées par le Département, demandent quelques ajustements pour espérer un effet plus significatif. Un ajout de J11 (poteaux blancs) sera fait dans les prochaines semaines pour canaliser les véhicules. Une demande a été faite auprès du Département pour effectuer de nouveaux tests afin de déterminer la pertinence de ces installations.

Dans un second temps, nous étudierons avec le département, la possibilité d'une circulation CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée)

En ce qui concerne la rue des Saillards, en 2023, un relevé topographique et une étude de faisabilité ont été initiés pour l'aménagement de cette rue. Les deux propositions reçues en mairie ont été soumises au Département. Elles posent un certain nombre de questions car elles engendreraient un volume important de dépenses pour des aménagements qui ne semblent répondre qu'en partie à la problématique de la diminution de la vitesse.

La conclusion du schéma d'assainissement indique que la globalité du réseau sous la rue des Saillards devra être reprise. Il est donc plus judicieux d'entreprendre l'aménagement de la rue en même temps que les travaux d'assainissement.

Afin de limiter la vitesse sur ce tronçon et en attendant des travaux plus conséquents, le dossier de sécurisation sera repris début 2024 pour réfléchir à des installations moins coûteuses et homologuées par le Département.

## AMÉNAGEMENT DU PIC DE L'IGLE

Détenant la compétence tourisme sur le territoire de la communauté de communes, La Grandvallière a engagé des dépenses à hauteur de 100 000 euros sur l'aménagement, la sécurisation du pic de l'aigle et celle du belvédère des 4 lacs. Une première phase de travaux a eu lieu cet automne suite à l'obtention d'une subvention du Commissariat à l'Aménagement des Massifs du Jura. Cette première étape a permis de sécuriser les dernières marches avant d'arriver au sommet en cassant et en reconstruisant des marches à des hauteurs plus adaptées et moins glissantes.

Une demande de subvention LEADER (Europe) est en cours, la réponse est attendue pour la fin du 1er semestre 2024 avec la possibilité d'une deuxième phase de travaux pour l'automne 2024.

Les habitués ont déjà découvert les améliorations, pour les autres, ci-dessous quelques photos...

La commune tient à remercier l'entreprise JUR'AMENAGEMENT de Chauvigney pour sa réalisation.



L'étude du schéma directeur d'assainissement du système d'assainissement collectif s'est terminée cet automne. L'occasion de faire le point sur l'existant et de se projeter dans l'avenir. Des réseaux en mauvais état et une station de lagunage sous-dimensionnée appellent de gros travaux.

## L'ÉTAT ACTUEL ET LES BESOINS DE DEMAIN

En considérant les constructions de ces dernières années et les prévisions du PLUi, la population de Chaux du Dombief devrait s'établir à long terme à 690 habitants environ.

En ce qui concerne l'eau potable, 313 foyers de la commune consomment 26 063 m<sup>3</sup> /an. En retranchant les gros consommateurs, les abonnés domestiques consomment en moyenne 90.7 l / jour / habitant.

Au niveau de l'assainissement collectif, on compte 224 foyers consommateurs en 2021 pour 16 913 m<sup>3</sup> facturés. Ce volume représente la consommation de 511 équivalents habitant (EH). L'entreprise NAJA, avec qui la commune a signé une convention de rejet, rejette environ 49 EH.

Ces données donnent un total de 560 EH à endosser en entrée de lagune actuellement et un total de 690 EH à long terme après urbanisation. Or le lagunage actuel a une capacité de traitement théorique de 300 à 350 EH, ce qui est d'ores et déjà insuffisant vis-à-vis du nombre d'EH raccordés.

Les services de la préfecture ont jugé la station non conforme depuis plusieurs années concernant sa performance de traitement et une dilution par les eaux claires parasites permanentes et / ou météoriques.

Par ailleurs, l'étude a permis de faire des investissements complémentaires :

- Tests à la fumée afin de vérifier les raccordements de certains secteurs aux réseaux séparatifs
- Enquêtes de raccordement (38 enquêtes domestiques + 1 enquête industrielle)
- Nocturne de sectorisation qui consiste à mesurer pendant une nuit l'ensemble des tronçons pour identifier les 3 bassins versants
- Inspections télévisées

Les conclusions sont sans appel : les réseaux de la commune apparaissent en très mauvais état.



## ET DEMAIN, QUE FAIRE ?

La compétence eau/assainissement aujourd'hui à la charge des communes sera à partir du 1er janvier 2026 forcément une compétence intercommunale ou transférée à un syndicat.

En ce qui concerne l'eau potable, la commune adhère déjà au syndicat du lac de l'Abbaye.

Quant à l'assainissement, le conseil municipal n'a pas encore déterminé qui reprendra cette compétence.

Malgré ce changement de perspective de changement de compétence, les services de la préfecture demandent à la commune de commencer les travaux et de prévoir une planification pour les années à venir.

Le conseil a pris connaissance récemment du coût des travaux et des différentes préconisations : le mode opératoire retenu consistera à s'assurer dans un premier temps que le lagunage fonctionne à son maximum bien qu'il soit sous-dimensionné. Puis, dans un deuxième temps, il s'agira de passer les réseaux d'assainissement en séparatifs. Enfin, la station sera réhabilitée en filtre planté de roseaux à 2 étages pour une charge de 700 EH.

Avant toute autre chose, la commune doit réaliser le zonage d'assainissement, rédiger un règlement de service assainissement et effectuer l'analyse des boues.

Lors du conseil du 7 décembre, les devis ont été validés afin que le dossier avance dès le début 2024.

Par la suite, les travaux de mise en séparation seront effectués en 3 secteurs, ils ont été priorisés en fonction du volume d'eaux claires restituées.



## PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX

Le conseil a décidé d'une programmation des travaux pour les années à venir, en sachant que dès le 1er janvier 2026 la commune ne serait plus maître de cet échéancier. L'estimation du montant des travaux donne le tournis : 4 608 000 euros HT ! Comment une petite commune peut-elle supporter une telle dépense ?

Sont attendues des subventions du Département, de l'Etat (DETR) et de l'Agence de l'Eau. Elles ne sont pas toujours cumulables et les conditions d'éligibilité sont différentes. Par conséquent, à ce jour, il est impossible d'estimer un montant de subventions. De plus, ces financeurs indiquent que le prix de l'assainissement actuel est beaucoup trop faible et qu'ils ne participeront pas à la dépense s'il n'y a pas une évolution significative du tarif d'assainissement. Leur demande est catégorique : la taxe d'assainissement devrait être de 3€/m<sup>3</sup> !

## A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024, LA TAXE D'ASSAINISSEMENT ÉVOLUE

La taxe d'assainissement se décompose en 2 parties. Depuis le 1er janvier 2022 :

L'abonnement est de 50 euros et la part variable de 0.80€/m<sup>3</sup>, ce qui revient à un total de 1.22€/m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Avec l'ensemble de ces informations, le conseil a décidé de voter une augmentation de la taxe au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'abonnement est fixé à 75€ et la part variable à 1.20€/m<sup>3</sup>.

*Pour un foyer qui consomme 120 m<sup>3</sup> par an, la facture s'élèvera désormais à 219€ ce qui représentera une augmentation annuelle de 73€.*



A titre de comparaison chez nos voisins, la consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> est facturée 280€ par le Syndicat Mixte de Morez et 310,80€ par la communauté de communes Terre d'Émeraude.

# SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Un cadre juridique strict et une obligation de plus pour les communes. La défense extérieure contre l'incendie (DECI) s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire à 3 niveaux : cadre national, départemental et communal (par l'arrêté du maire).

L'arrêté du maire fixe les points d'eau incendie et garantit la cohérence de la DECI en consignat l'ensemble au sein d'un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI).

Le conseil municipal a fait le choix de privilégier les citernes enterrées (plutôt que les citernes souples) ayant une durée de vie plus longue et moins impactantes pour le paysage.

Le SIDEC a établi le schéma et les travaux pour les 3 années à venir ont pu être planifiés. Préalablement à tout travaux, le SDIS doit valider l'ensemble des propositions avant d'entamer les travaux.

Pour la suite, la commune s'appuiera sur le cabinet VERDI pour suivre le dossier et les travaux. Des demandes de subvention auprès du Département et de l'Etat (DETR) pluriannuelles sont en cours pour une enveloppe de 270 000 euros. Des subventions à hauteur de 65 % sont envisageables pour limiter le coût pour la collectivité. Un marché d'appel d'offres sera lancé en début d'année 2024 et les premiers travaux pourraient être réalisés sur l'automne 2024.

Ces travaux consisteront principalement à la mise aux normes des secteurs d'Illay et des Rollets. Et dans un second temps, en 2025, les travaux concerneront le hameau de la Boissière. Pour 2026, ils se termineront par le hameau de la chèvre et le quartier de la gare. Au cours de ces 3 années, un certain nombre de poteaux incendie qui ne respectent plus les préconisations ou qui n'ont plus lieu d'être seront supprimés. Le SDIS oblige les communes à supprimer ces poteaux incendie pour une meilleure efficacité des équipes sur le terrain et un référencement uniquement des poteaux efficaces et utiles.



## ÉTAT CIVIL 2023

### DÉCÈS

Jacques DUBUY	le 03 avril
Claude PILLOUD	le 27 mai
Jean-Louis PAGET-GOY	le 12 juillet
Régine EPAILLY - ATIL	le 14 juillet
Tristan COUSIN	le 23 août

### MARIAGES

Camille SIMBOZEL et Maxime BOILLOT	le 18 février
Johann MICHEL et Claudine LOUIS	le 27 mai
Antoine SALLAN et Natacha ROUSSEAU	le 10 juillet
Maxime JOST et Marie SUFFERT	le 15 juillet

### NAISSANCES

Djohé MOYEN	le 23 février
Céleste BOILLOT	le 1er juillet
Ariel GENESTE MEUNIER	le 08 août
Virgile SALLAN	le 30 août
Azra ORUC	le 13 décembre

# POMPIERS : UNE PAGE SE TOURNE

Chaux du Dombief fait partie de communes qui comptaient encore un Centre de Première Intervention (CPI) autrement dit une compagnie de sapeurs-pompiers. Mais l'effectif est en diminution. Il n'y a plus assez de pompiers motivés, disponibles et à jour dans les visites médicales. Après différentes tentatives infructueuses pour renouveler les membres, force est de constater que ce CPI n'a plus de raison d'exister, d'autant plus que la responsabilité de la commune peut être engagée lors d'intervention de pompiers. Le Conseil Municipal lors de la séance du 9 novembre 2023 a voté la dissolution du CPI.



Dans les années cinquante

C'est donc une page qui se tourne. L'occasion de présenter quelques photos anciennes des pompiers de la Chaux. Sur celles-ci, les pompiers sont souvent associés à la clique pour les cérémonies

*Tou ce messieur e  
uniform imaginaien-il  
q'ou un femm  
dirigerai l'compagni d  
pompier ?*

*Peu-êtr pa e pourtant c  
fu l'ca e annie 2016  
lorsqu Christell Morizo  
26 an pren l  
esponsabilit d l  
compagni .*

Dans les années soixante



Dans les années quatre-vingt dix

## HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- Le lundi de 16h à 18h
- le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Le vendredi de 10h à 12h.

Pour contacter le secrétariat : **03 84 60 14 11**

ou [mairie@chauxdudombief.fr](mailto:mairie@chauxdudombief.fr)

**En dehors de ces horaires, la secrétaire de mairie peut se rendre disponible sur rendez-vous**

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

- ⦿ Mercredi de 14h à 16h
- ⦿ Samedi de 10h à 12h

## HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

- ⦿ Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
- ⦿ Le jeudi de 16h à 19h.

## MAISON FRANCE SERVICE

**Aide aux démarches administratives  
MOREZ**

23 rue de la Libération  
03 84 33 49 51

**CLAIRVAUX LES  
LACS**

12 rue Saint Roch  
03 84 25 23 90



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

**Elections européennes  
9 juin 2024**

Possibilité de  
vérifier que l'on  
est inscrit sur la  
liste électorale sur  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## OÙ COMMANDER DU BOIS ?

Suite à l'arrêt de l'affouage, voici à titre informatif une liste non exhaustive d'entreprises auprès desquelles il est possible d'acheter du bois de chauffage :

**Millet Sarl**

39310 Les Moussières / 03 84 41 61 51

**SAS BURGNIARD**

39150 Grande Rivière / 03 84 60 41 51

**Bosdure et fils**

39150 St Laurent en Grandvaux / 06 81 95 06 76

**Passage de l'ALCG pour le  
ramassage des encombrants**

**7 mars**

**&**

**7 novembre 2024**

Testez l'éco-mobilité  
en louant un vélo  
électrique une bonne  
alternative à la  
voiture!

S'adressez à la mairie  
**03 84 60 14 11**

**OSEZ  
LE VÉLO  
ÉLEC'**

**TEST DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE  
POUR UNE DURÉE DE 1 MOIS  
(RENOUVELABLE JUSQU'À DEUX FOIS  
NON CONSÉCUTIVEMENT SOUS RÉSERVE  
DE DISPONIBILITÉ)**

**1 MOIS**  
**30€**

Casque et  
accessoires  
fournis

Réservé aux  
habitants majeurs  
de la Communauté  
de Communes

Réservations  
et inscriptions  
sur **rendez-vous**  
uniquement

Renseignements  
au secrétariat de mairie  
de votre commune  
de résidence  
ou au **03 84 60 20 63**

Service proposé par la Communauté de communes La Grandvallière  
dans le cadre des services LYVIA - Mobilité agile du Haut-Jura porté  
par le Pays du Haut-Jura et les communes qui le composent.

**LYVIA**  
MOBILITÉ AGILE  
DU HAUT-JURA



# AGENDA 2024

Voici la liste des animations ou rendez-vous prévus à l'heure du bouclage.  
Les précisions sont à venir au fil de l'année sur le site internet de la commune, par  
voie d'affichage ou sur la Gazette du Dombief.

## PREMIER TRIMESTRE

**13 janvier**

À partir de 18h30 - au stade  
Organisé par le comité des fêtes

**Brûle sapins**

**14 janvier**

11h - salle polyvalente

**Vœux du maire**

**19 janvier**

A partir de 18h - Bibliothèque

**Les nuits de la lecture**

**21 janvier**

15h - salle polyvalente

**Galette des rois des seniors**

**21 février**

**Mardi gras**

Organisé par le comité des fêtes

**Mars**

**Concours de belote / soirée jeux**

organisé par le comité des fêtes

**23 Mars**

**Loto enfants / adultes**

organisée par l'Association des Parents d'Elèves

## DEUXIÈME TRIMESTRE

**28 avril**

**Journée nationale du souvenir des  
victimes et des héros de la Déportation**

**8 mai**

**Cérémonie au monument aux morts**

**25 et 26 mai**

**Fête patronale**

Organisée par Chaux du Bon Pied  
et Espérance Nature et Patrimoine

**18 Juin**

**Cérémonie au monument aux morts**

**28 Juin**

**Apéro des femmes**

**29 juin**

**Kermesse / Feu de Saint Jean**

Organisée par l'Association  
des Parents d'Elèves / Grandvaux Foot

## TROISIÈME TRIMESTRE

**14 Juillet**

**Fête Nationale**

Organisée par Chaux du Bon Pied

**& Feux d'artifice**

**Août**

**Repas champêtre de l'ACCA**

**1er septembre**

**Vide-grenier**

Organisé par Chaux les Bons Pieds

## QUATRIÈME TRIMESTRE

**Octobre**

**Vente de brioches** au profit de l'APEI

**11 novembre**

**Cérémonie au monument aux morts**

**Décembre**

**Buvette itinérante de Noël**